

**Référence de cet article** : ASSANVO K.M.M. Newson (2011). Démocratie africaine et impérialisme occidental (1ère partie) : Crise de la démocratie en Afrique, l'action impérialiste occidentale. *Rev. iv.hist.*, N° 19, 2011.

---

## **DEMOCRATISATION AFRICAINE ET IMPERIALISME OCCIDENTAL (1<sup>ÈRE</sup> PARTIE) : CRISE DE LA DÉMOCRATIE EN AFRIQUE, L'ACTION IMPÉRIALISTE OCCIDENTALE**

**ASSANVO K. M. Newson Mian**

Maître-assistant

Filière histoire

Université de Cocody-Cote d'Ivoire

---

### **RÉSUMÉ**

Depuis la vague d'accession à l'indépendance et plus particulièrement depuis la fin de la guerre froide, l'Afrique a amorcé sa démocratisation. Après cinquante années de souveraineté politique, cette démocratisation marque sérieusement le pas. Ainsi du nord au sud du continent noir les efforts démocratiques apparaissent comme une symphonie inachevée. Bien que les Etats africains ne soient pas exempts de tout reproche, il semble que le principal obstacle aux avancées démocratiques est l'action conservatrice des puissances impérialistes occidentales. Leurs motivations non guère changées depuis le XIX<sup>ème</sup> siècle, mais le modus operandi s'est fortement amélioré en intégrant de nouvelles actions dont certaines sont très radicales comme la destruction des économies nationales africaines.

**Mots-clefs** : Démocratie – Afrique – impérialisme - occidentale

-----

### **ABSTRACT**

#### **AFRICAN DEMOCRATIZATION AND WESTERN IMPERIALISM**

**First party: Crisis of democracy in Africa, western imperialist action**

*Since the wave of accession in independence and more particularly since the end of Cold War, Africa began its democratization. After fifty years of political sovereignty, this democratization marks the step seriously. So from the north in the south of the Dark Continent democratic efforts appear as an incomplete symphony. Although the African States are not exempt from any reproach, it seems that the main obstacle to the democratic advances is the conservative action of western imperialist potency. Their motivations were since not almost changed XIX<sup>ème</sup> century, but the modus operandi hard improved by inserting new actions among which some people are very radical as the destruction of the African national savings.*

**Key words** : Democracy – Africa – imperialism - western

---

## INTRODUCTION

La commémoration du cinquantenaire des indépendances africaines, au delà des manifestations d'allégresse, ne manquera pas de poser une question fondamentale. Cinquante ans après l'accession à l'indépendance, qu'en est-il de la démocratisation des Etats africains ?

La pertinence de cette préoccupation suscite déjà de nombreuses productions scientifiques car inmanquablement un lien étroit est établi entre la crise que vivent les Etats africains et le déficit de démocratie. Au regard de la quasi-totalité des contributions scientifiques, l'Afrique et les Africains sont responsables de la crise de la démocratie en Afrique. Elles relaient en cela certaines thèses afro-pessimistes selon lesquelles la démocratie est un système politique impropre au continent noir.

Sans rejeter en bloc leur argumentation, nous estimons que la réflexion doit davantage porter sur la difficile cohabitation entre la démocratisation des Etats africains et la volonté de l'impérialisme occidental de perpétuer sa domination sur les anciennes colonies. Tel est donc le sens de notre propos dont l'objectif général est le suivant : Montrer qu'au-delà des discours démocratiques flatteurs, les Etats occidentaux, et en particulier, les anciennes métropoles coloniales n'ont aucun intérêt à voir la démocratie s'installer véritablement en Afrique.

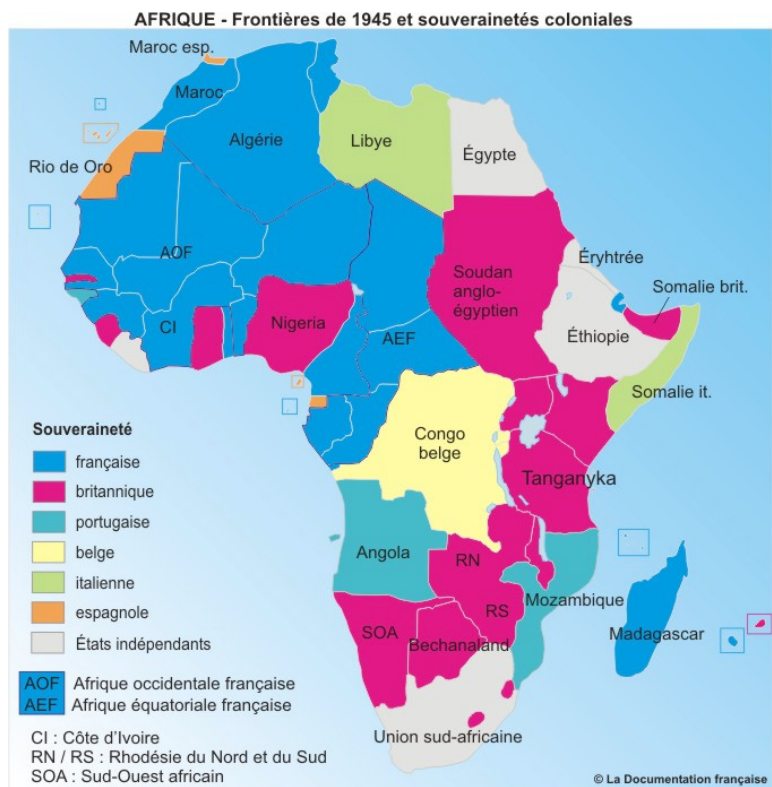
Plus spécifiquement, il conviendra de montrer que malgré le vent de l'Est de la fin des années quatre vingt et du début des années quatre vingt dix, la démocratie est en perte de vitesse en Afrique. Mais également, montrer comment les Etats impérialistes agissent pour ralentir voire arrêter la démocratisation ;

Pour atteindre ces objectifs, nous porterons notre attention sur le problème suivant :

Pourquoi au-delà des discours portant sur les valeurs démocratiques, les droits humains fondamentaux et le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, les impérialismes occidentaux s'évertuent –ils à "saboter" toutes véritables initiatives de démocratisation en Afrique ?

**Quels intérêts justifient ces actions souterraines de déstabilisation ?**

**Comment agissent-ils sur le terrain pour ralentir voire arrêter l'instauration de la démocratie en Afrique ?**



Source : Documentation photographique n°8048

## Définition des termes

Le thème s'articule autour de quatre concepts que l'on peut regrouper en deux pôles, à savoir "**démocratie**" et "**africaine**", "**impérialisme**" et "**occidental**".

Le terme démocratie vient du grec ancien « *demokratia* » lequel se décompose en « *demos* » (peuple) et « *kratos* » (pouvoir, gouvernement). D'un strict point de vue étymologique, la démocratie correspond à la forme de gouvernement où le pouvoir est exercé par le peuple<sup>1</sup>. Dans la doctrine politico- constitutionnelle, il est communément admis que « **la démocratie est le gouvernement du peuple par le peuple et pour le peuple** », selon la formule classique d'Abraham Lincoln<sup>2</sup>

D'un point de vue historique, la démocratie est née quand on a considéré que le pouvoir est entre les mains du peuple et que c'est lui qui est souverain. Nous nous situons alors au V<sup>ème</sup> siècle av. J.-C.. Le peuple étant souverain, il devait se réunir en assemblée, l'*ekklesia* et prendre des décisions concernant toute la communauté et

1 Selon **Le Robert**, il s'agit de la « *Doctrine politique d'après laquelle la souveraineté doit appartenir à l'ensemble des citoyens* ». p. 438

2 Président des Etats Unis d'Amérique élu en 1860 et assassiné en 1865

sa bonne marche<sup>3</sup>. Cette forme de démocratie originelle dite directe est pratiquement impossible à exécuter du fait de la taille de nos Etats contemporains<sup>4</sup>. Cependant, la consultation directe du peuple comme cela se faisait à cette époque, devient de plus en plus courante à travers le référendum ou la consultation populaire.

Comme la démocratie directe ne peut pas vraiment fonctionner dans la plupart des Etats modernes de nos jours, les pays ayant un régime politique démocratique fonctionnent selon le principe du gouvernement représentatif impliquant que le peuple délègue sa souveraineté à des personnes pour agir en son nom<sup>5</sup>.

La démocratie postule donc que le pouvoir est exercé par ceux-là mêmes qui lui sont soumis ; elle signifie que les gouvernés sont en même temps gouvernants. La notion de démocratie fait cependant l'objet d'applications et de qualifications diverses ; c'est ainsi que, par exemple, on parle de démocratie économique et sociale, de démocratie marxiste, de démocratie populaire, de démocratie pluraliste et libérale, etc.<sup>6</sup>

La démocratie est, aujourd'hui, "la forme légitime" d'organisation politique des sociétés humaines. Elle est un concept polysémique. Hans Kelsen la définit comme l'identité du sujet et de l'objet du pouvoir des gouvernants et des gouvernés, en un mot le gouvernement du peuple par le peuple<sup>7</sup>. Qui choisit ces gouvernants ? Pour Guy Hermet, la démocratie est la faculté que les gouvernés possèdent de remercier les gouvernants en place puis d'en choisir d'autres qu'ils pourront éventuellement renverser à leur tour<sup>8</sup>. Cette définition qui souligne le choix des gouvernants par les gouvernés est partagée par Christophe Jaffrelot pour qui la démocratie est un système politique qui, dans un Etat souverain, remet le contrôle du pouvoir exécutif à des représentants du peuple désignés lors d'élections régulières au suffrage universel (scrutins au cours desquels les citoyens peuvent tous – ou presque – se porter

---

3 Il s'agit des réunions de l'*ekklesia* (assemblée du peuple) à la Pnyx.

4 Les Cité-États grecques avaient des superficies très réduites que l'on pourrait comparer aujourd'hui à un Etat comme le Vatican. Athènes avait par exemple 2500 km<sup>2</sup>

5 Il est question ici d'élections libres crédibles et transparentes

6 S'agissant de **la démocratie économique et sociale**, elle s'entend d'une *intervention systématique de l'Etat tendant, par le moyen d'un ensemble de mesures concrètes (sécurité sociale, gratuité ou subvention de l'enseignement et des soins médicaux, indemnités de chômage, etc), à supprimer ou atténuer les inégalités sociales générées par le libéralisme économique ; elle se traduit donc par la recherche d'une égalité réelle entre les membres de la société concernée.* Relativement à la **démocratie marxiste**, elle se caractérise par la recherche de l'égalité réelle, la théorie de l'unité du pouvoir d'Etat, et le rejet des principes libéraux (séparation des pouvoirs, pluralisme idéologique, multipartisme, liberté de la presse, alternance politique, etc). Par rapport à la notion de démocratie populaire, elle vise les régimes totalitaires marxistes qui, institués au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale dans les pays d'Europe centrale et orientale sous influence soviétique, s'inspiraient du modèle politique de l'ex-URSS : Bulgarie, Hongrie, Pologne, République Démocratique Allemande (RDA), Roumanie, Tchécoslovaquie, Yougoslavie.

En ce qui concerne **la démocratie pluraliste et libérale**, elle est d'abord dite pluraliste parce que reposant sur le pluralisme idéologique et le multipartisme ; elle est ensuite dite libérale parce que supposant aussi la liberté individuelle, l'égalité juridique, le suffrage universel, le principe majoritaire, la neutralité économique de l'Etat cantonné dans un rôle de garant des libertés publiques et du libre jeu des lois de la concurrence économique.

7 Hans Kelsen : *La démocratie. Sa nature. Sa valeur.* Paris, Dalloz, 2004, p14

8 Guy Hermet : *Culture et démocratie.* Paris, Albin Michel et UNESCO, 1993, p.29

candidats) et qui garantit constitutionnellement la liberté d'expression et d'association<sup>9</sup>. Pour Joseph Schumpeter, la démocratie suppose que le peuple est à même d'accepter ou d'écarter les hommes appelés à le gouverner. Ainsi, le critérium de la démocratie est la libre concurrence entre les candidats aux postes de commandement pour les votes des électeurs<sup>10</sup>. Quant à Alain Touraine, il définit la démocratie comme le régime où la majorité reconnaît le droit des minorités car elle accepte que la majorité d'aujourd'hui devienne minorité demain et être soumise à une loi qui représentera des intérêts différents des siens mais ne lui refusera pas l'exercice de ses droits fondamentaux<sup>11</sup>

Issue des révolutions démocratiques survenues en Occident au XVIII<sup>ème</sup> siècle, la démocratie pluraliste et libérale, après avoir récemment triomphé de sa rivale marxiste, s'est aujourd'hui imposée à travers le monde comme le modèle de droit commun.

L'Afrique est le cadre géographique de notre propos et plus particulièrement, l'Afrique subsaharienne. Après plusieurs décennies de domination européenne, les Etats africains sont sortis de la colonisation autour des années soixante. Depuis lors, ils essaient tant bien que mal d'asseoir des Etats politiquement, économiquement et socialement stables. L'un de leurs défis majeurs reste et demeure pour certains l'instauration de la démocratie et pour d'autres, la poursuite de la démocratisation.

La notion d'**impérialisme** du latin *imperare* (commander) dérive de la notion d'empire, très ancienne, mais son apparition est récente. Il a d'abord été utilisé de façon descriptive pour désigner un rapport politique qui était celui de l'empire romain à ses conquêtes. De façon schématique, c'est lorsqu'une métropole prélève sur des populations et des territoires conquis un tribut qui assure sa richesse et sa puissance militaire<sup>12</sup>.

Ce mot a été utilisé pour la première fois à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle par l'économiste français Leroy-Beaulieu. On le retrouve ensuite sous la plume de l'Anglais Hobson. Il se banalise très vite avec les transformations qui s'opèrent dans le monde capitaliste développé à partir des années 80 du XIX<sup>ème</sup> siècle jusqu'au déclenchement de la Première guerre mondiale.

En une vingtaine d'années, la quasi-totalité des empires coloniaux disparut sans que pour autant le capitalisme et la concentration monopoliste s'affaiblissent.

---

9 Christophe Jaffrelot : Introduction, comment expliquer la démocratie hors d'Occident ? in Christophe Jaffrelot (dir.) *Démocraties d'ailleurs. Démocraties et démocratisation hors d'Occident*. Paris, Karthala, 2000, p 12

10 Joseph Schumpeter : *Capitalisme, Socialisme, Démocratie*. Paris, Payot, 1965, p 389

11 Alain Touraine : *Qu'est-ce que la Démocratie* Paris, Fayard, 1994, p 29

12 Elli Hemon, "Qu'est ce que « l'impérialisme romain » pendant la République ?" *Dialogue d'Histoire ancienne* DHA, 1984, n° 10, pp 259-267

Textes de : Polybe, Histoires, VI, 19

-Tite-Live, Histoires romaines, XXIII, 48-49

-Tite-Live, Histoires romaines, XLII, 30

-Tite-Live, Histoires romaines, XLV, 17, 1 et 7, 18

-Cicéron, De haruspice responsis, IX, 19

-Virgile, L'Énéide, VI, 851-853

Aussi, les marxistes ont –ils préféré utiliser une notion révisée : *le néo-impérialisme* selon lequel la défense des intérêts économiques du capital monopolistique par la force cède la place à une domination indirecte économique et culturelle qui n'excluent pas néanmoins des interventions militaires ponctuelles toujours soigneusement justifiées : souci humanitaire, défense de l'ordre constitutionnel, droit de l'homme, démocratie, etc.

Le premier facteur de modification du visage de l'impérialisme aujourd'hui vient du succès de l'entreprise nord américaine visant à remplacer le conflit direct entre impérialismes rivaux par un encadrement juridique et nominatif tiré de leur propre fond. Cette tendance à civiliser les conflits est rendue possible depuis 1945 du fait de l'affaiblissement considérable de leurs rivaux, la Grande-Bretagne et la France ramenées au rang de puissance économique et politique secondaire ; quant à leurs anciens ennemis, Allemagne et Japon, ils ont été privés des moyens politiques et militaires de l'impérialisme traditionnel. Ce qui a rendu possible l'extension et la normalisation du camp économique mondial (la mondialisation) avec ses instances et ses règles qui permettent de piller pacifiquement les ressources nécessaires au capital dominant.

En conclusion, « *l'impérialisme présent ne se caractérise pas avant tout — comme par le passé — par l'addition de l'exportation de capitaux à l'exportation de marchandises, ni par la conjonction des investissements [impérialistes en Amérique latine] et de la capacité de contrôle en tant que créancier [prêteur, propriétaire de la dette]. L'impérialisme d'aujourd'hui implique une avancée qualitative dans l'internationalisation productive placée sous le commandement des grandes transnationales, ce qui provoque une spécialisation de chaque pays dépendant dans la réalisation d'un certain type de tâches* »<sup>13</sup>.

*L'occident* est avant tout une construction théorico-politique héritée d'un long processus historique. L'occident symbolise tout d'abord aujourd'hui une certaine modernité matérielle et institutionnelle, une certaine vision de la modernité véhiculée par des nations qui partagent des caractéristiques économiques, politiques ou sociales. Mais au-delà de cette modernité, l'occident représente aussi –si ce n'est avant tout– une culture, un système de significations qui donne sens aux objets sociaux et politiques

C'est en cela que l'occident constitue réellement une civilisation, un ensemble de normes, de valeurs, d'institutions et de mode de pensée parmi lesquels figurent l'Etat de droit, la démocratie, les libertés intellectuelles, la rationalité critique, la science ou encore une économie de liberté fondée sur la propriété privée. « *L'occident consiste aussi en une magnification de la liberté –économique, politique ou intellectuelle – cristallisée dans l'alliance qu'elle aimerait inaliénable entre la démocratie et le marché* ». <sup>14</sup>

---

<sup>13</sup> Claudio Katz, "Les nouvelles turbulences d'une économie malmenée par l'impérialisme" *SolidaritéS-Info* n° 60, 61 et 62.

<sup>14</sup> Jonathan Siboni, de l'Institut d'études politiques de Paris

Géographiquement cela nous ramène à l'Europe occidentale et aux Etats Unis d'Amérique. Mais politiquement, il s'agit de tous les Etats qui partagent les valeurs civilisationnelles telles que décrites plus haut.

Cet exercice d'explication nous situe sur l'étendue de la question qui soutient notre propos à savoir la construction d'Etats dont le système politique est dicté par le respect du *gouvernement du peuple par le peuple et pour le peuple* dans les anciennes colonies d'Afrique est-elle compatible avec le désir des puissances européennes et nord américaines d'imposer ou de perpétuer, sous une forme ou une autre, leur domination politique, culturel et surtout économique et financière.

L'analyse que nous nous proposons de faire s'articule autour de deux axes majeurs à savoir : la description du tableau de la démocratisation des Etats africains : une symphonie inachevée et les motivations et le mode opératoire des Etats impérialistes occidentaux

## **I- LE TABLEAU DE LA DEMOCRATISATION DES ETATS AFRICAINS : UNE SYMPHONIE INACHEVEE**

La démocratisation des Etats africains amorcée depuis plusieurs décennies a du mal à faire des pas significatifs. Une rétrospective de l'évolution démocratique, décrit la marche du caméléon, tantôt à droite, tantôt à gauche quelques fois à reculons. Il s'agit d'une symphonie arythmique inachevée comme en témoignent des études menées dans le cadre de l'anniversaire des indépendances africaines<sup>15</sup>.

### **I.1- Afrique de l'ouest, une transition démocratique heurtée**

Au terme de près deux décennies, selon une étude du Pr Abdoulaye Bathily<sup>16</sup>, le bilan de la démocratisation reste encore très contrasté. La quasi totalité des pays de la sous-région offre de nombreux signes *d'instabilité politique durable*. Certains sont en proie à des conflits non encore apaisés (Côte d'Ivoire) ; d'autres avec l'appui de la communauté internationale, cherchent avec beaucoup de difficultés, la voie de la paix civile (Libéria – Sierra Leone – Guinée Bissau) ; d'autres encore connaissent des soubresauts qui témoignent des multiples séquelles des périodes d'exception. Même le Sénégal qui a connu une évolution relativement stable avec une alternance démocratique pacifique, affiche depuis quelque temps, des indicateurs d'une instabilité dont l'avenir dévoilera toutes les dimensions.

---

<sup>15</sup> Babacar Guèye, "Démocratie en Afrique : succès et résistances", in *Revue Pouvoirs*, n°129, Paris, 2008

Christophe Champin, "Afrique: état des lieux de la démocratie" in Anniversaire des indépendances africaines , Article publié le : vendredi 16 avril 2010 - Dernière modification le : jeudi 22 avril 2010 .RFI, [www.ina.fr](http://www.ina.fr)

<sup>16</sup> Bathily Abdoulaye, "la démocratie en Afrique de l'ouest : état des lieux, Document introductif", Forum des partis politiques, des médias et de la société civile en Afrique de l'ouest, Cotonou (Benin) du 28 juin au 1 er juillet 2005)

### ***1.1.1- Une démocratisation fortement ralentie par l'instabilité politico-militaire***

Dès lors, il n'est pas pessimiste d'avancer que des pays comme le Libéria, la Sierra Léone, la Guinée Bissau, la Côte d'Ivoire mettront du temps à tourner de manière définitive les pages de traumatismes graves dont ils ont été victimes. C'est dire que le rythme de la démocratisation connaîtra sans aucun doute un pas assez lent. Dans ces Etats, il règne une instabilité politico-militaire consécutive au déclenchement d'une rébellion armée. Si au Libéria et en Sierra Léone, la parenthèse militaire semble s'être refermée et la démocratisation remise en marche, en Cote d'Ivoire, la démocratie est suspendue aux lèvres d'un processus de paix qui a du mal à conclure.

Longtemps meurtris par des guerres civiles particulièrement violentes, la *Sierra Leone* et le *Liberia* ont retrouvé la paix et des régimes plus démocratiques. Le Libéria, notamment, est dirigé par une femme Ellen Johnson Sirleaf, élue fin 2005, tournant la sanglante page Charles Taylor, poursuivi devant la justice internationale.

Le 24 décembre 1999, la Côte d'Ivoire bascule à son tour dans une longue phase d'instabilité, avec le coup d'État qui porte le général R. Gueï au pouvoir, suivi du déclenchement d'une rébellion armée le 19 septembre 2002 qui entraîne la partition du territoire et une interminable situation de ni guerre ni paix

En Guinée Bissau les crises politico-militaires se suivent et se ressemblent prenant la démocratie en otage. En mars 2009, le président bissau-guinéen, Nino Vieira, et son chef d'état-major des armées sont assassinés coup sur coup, au moment où le pouvoir et l'armée sont gangrenés par le trafic de cocaïne, dont le pays est devenu une plaque tournante.

### ***1.1.2- Une démocratisation marquée par les fantômes du parti unique***

Au Togo et en République de Guinée (Conakry), le processus de démocratisation reste encore très marqué par les fortes séquelles du système du parti unique à l'ancienne avec une influence plus prononcée que partout ailleurs du militarisme. Dans ces deux pays, malgré plusieurs décennies de multipartisme, les forces armées exercent encore un rôle déterminant dans la dévolution du pouvoir et les mécanismes de gestion des populations à tous les niveaux comme le montrent les péripéties des crises qui secouent les régimes en place.

Le 23 décembre suivant, le président de la Guinée Conakry Lansana Conté meurt. Il est immédiatement remplacé par une junte militaire dirigée par le capitaine Dadis Camara, au bilan catastrophique en matière de droits humains, avant d'être de facto écarté du pouvoir, quelques mois plus tard.



### ***1.1.3- Une démocratisation sur les bons rails***

Le Burkina Faso et le Mali qui comme les deux autres pays précédents, avaient aussi connu des transitions du système d'exception vers le multipartisme, semblent pour l'heure, faire montre d'une adaptation plus rapide aux contraintes de la démocratisation malgré des péripéties tragiques.

En 2002, au Mali, Alpha Oumar KONARE a passé la main à Amadou Toumani TOURE, conformément à une promesse faite de longue date de respecter la limitation à deux mandats présidentiels inscrite dans la constitution. Et Amadou Toumani Touré s'apprête manifestement à en faire de même.

A ces deux Etats, on peut adjoindre le Ghana et le Benin

En décembre 2008, au terme de deux mandats consécutifs le président ghanéen, John KUFUOR, a lui aussi quitté le pouvoir, comme l'avait fait huit ans plus tôt, Jerry RAWLINGS. Et c'est l'opposant John Atta Mills qui a remporté la présidentielle face au candidat du parti au pouvoir Nana Akufo-ADDO.

En 2006, le Bénin voisin a connu sa troisième alternance depuis 1991, avec l'élection de Yayi BONI- qui démontrent à l'ensemble de la communauté africaine que l'alternance n'est pas un vœu pieux.

Ce qu'on appelle l'exception sénégalaise quoique souvent vantée comme exemple de progrès démocratique stable, a cependant connu des épisodes de reculs. En effet, l'alternance réalisée le 19 mars 2000 a ouvert une nouvelle période de tensions persistantes entre acteurs politiques. Ce qui démontre de manière éloquente que les acquis démocratiques restent toujours une œuvre inachevée.

### ***1.1.4- Une démocratisation victime du militarisme et des groupes de pression économiques et ethnico-religieux***

Au Nigeria, le poids de la culture militaire et l'influence des groupes oligarchiques propagateurs de discours identitaires (ethniques ou religieux), handicapent encore le processus en cours.

Cependant, au Nigéria, des signes encourageants sont à observer. Dans ce géant ouest africain, en effet, après une succession de régimes militaires, l'élection en 1999 d'Olusegun OBASANJO, puis celle de son successeur Umaru YAR'ADUA en 2007, le respect de l'ordre constitutionnel après la maladie et la mort de ce dernier, montrent des signes évidents d'une normalisation démocratique et cela malgré les conflits socio économiques autour du pétrole et les affrontements ethnico-religieux.

Le paysage que nous offre le Nigéria se rapproche de celui observable au Niger et en Mauritanie. Dans ces deux Etats, en effet, la démocratisation a été brutalement interrompue par l'incapacité de l'armée à s'interdire toute immixtion dans le débat politique en restant dans les casernes.

En août 2008, Sidi Cheikh ABDALLAHI, premier président démocratiquement élu de Mauritanie, est renversé, par le général Abdel AZIZ.

Au Niger, l'obstination du président Tanja à modifier la constitution pour prolonger son mandat, puis à organiser des législatives en dépit des pressions régionales et internationales a conduit à son renversement par les militaires en février 2010

## **1.2- La démocratie en Afrique centrale et orientale**

### ***1.2.1- L »Afrique centrale, une parodie de démocratisation***

La quête de la démocratie en Afrique centrale s'est faite en trois phases.

La première est celle de la revendication nationaliste. Elle débute dans les années 1920 et s'achève en 1960 avec l'accession aux indépendances. Cette phase comprend elle-même deux mouvements. Il y a d'abord le « protonationalisme » congolais. Il y a ensuite le nationalisme à proprement parlé qui débute au lendemain de la Seconde Guerre mondiale. La France et la Belgique révisent leur politique coloniale.

La seconde phase est celle du monopartisme qui a duré quelque trente ans. Au cours des dix premières années de l'indépendance, tous les Etats d'Afrique centrale sont devenus des Etats à parti unique : Congo-Brazzaville (1964), Zaïre (1967), Gabon (1968), etc. Partout le monopartisme a été justifié comme le système le mieux approprié pour assurer l'unité de la nation et son développement.

La dernière phase est celle de la transition démocratique débutée avec les conférences nationales. Cette phase de l'histoire politique de la sous-région a été ponctuée par des violences dont les plus dramatiques se sont déroulées dans la région des Grands Lacs et en R.D.C : plus de 700 000 morts au Rwanda, peut-être le double au Congo-Kinshasa.

Malgré ces trois phases d'évolution, la démocratisation dans cette région de l'Afrique semble s'être arrêtée au milieu des années 1990. Outre les graves crises politico-militaires à relent ethnique dans les Grands Lacs, on assiste au dévoiement des efforts démocratiques du début des années 1990. C'est le cas au Gabon où Omar BONGO ONDIMBA a réussi à tourner en sa faveur les errements de l'opposition politique au point où on semble être revenu au parti unique. Au Congo Brazzaville, une guerre civile a permis à l'ancien marxiste Denis SASSOU NGUESSO d'évincer Pascal LISSOUBA le président démocratiquement élu, après une sanglante guerre civile. Au Tchad, l'arrivée au pouvoir par les armes de Idriss DEBY n'a pas mis la démocratie sur les rails. Bien au contraire, le pays est toujours en proie à une rébellion armée et le président se maintient au pouvoir en muselant son opposition. En Centrafrique, l'élection de Ange Félix PATASSE à la plus haute magistrature, avait donné en vain l'espoir d'une transition démocratique.

## ***1.2.2- L'Afrique orientale et l'incertitude démocratique***

En Afrique orientale, un pays comme le Kenya a fait un pas en avant dans la démocratisation. Ainsi, en 2002, les observateurs, dans leur ensemble, ont pu admirer le succès indéniable de la démocratie kenyane : un président Daniel Arap MOI qui s'en va sur le beau geste d'un respect des règles, un scrutin où les électeurs font preuve d'une maturité impressionnante, ayant choisi la voie de l'expression par les bulletins à celle de la violence, et pour finir, une passation de pouvoir qui devrait s'effectuer en douceur. Uhuru KENYATTA, le rival malheureux, a déjà reconnu sa défaite avec une élégance suffisamment rare pour être remarqué, et il s'est réjoui, précisément, de constater la sagesse des Kenyans.

Ce pays, qui semblait être sur le chemin de la démocratie, la réélection de Mwai KIBAKI, en décembre 2007, est accueillie par des sanglantes émeutes opposant ses partisans et ceux de son adversaire Raila ODINGA, faisant plus de 1000 morts et 300 000 déplacés.

Plus à l'Est, la Somalie vit dans le chaos, depuis la chute de Syad BARRE en 1991, tandis que l'Éthiopie ne connaît qu'une façade de démocratie et l'Érythrée une véritable dictature

Dans l'océan Indien, Madagascar vit depuis mars 2009 avec un président de facto, Andry RAJOELINA, après le départ forcé du pouvoir de Marc RAVALOMANANA, le président démocratiquement élu.

## **1.3- La démocratie en Afrique australe et septentrionale**

### ***1.3.1- L'Afrique australe, une avancée démocratique considérable***

L'Afrique australe vit également aux heures de la démocratisation. Tardivement sortie du giron de la minorité blanche, des Etats comme la Namibie et la République sud africaine connaissent une relative stabilité politique. Depuis l'élection de Nelson Mandela en 1994, puis de ses successeurs Thabo MBEKI et Jacob ZUMA, l'Afrique du Sud a montré que le régime d'apartheid pouvait laisser place à une démocratie multiraciale.

Le Botswana voisin est l'une des démocraties les plus stables du continent. Même s'il n'a pas connu d'alternance démocratique, le Mozambique est sorti avec succès de deux décennies de conflit fratricide en 1993.

Au Zimbabwe, par contre, l'accaparement du pouvoir par la ZANU PF de Robert MUGABE et le refus d'une alternance politique véritable, constitue un frein à la démocratisation. L'Angola, après avoir tourné la page de la guerre civile, a connu ses premières élections démocratiques d'après l'indépendance.

### ***1.3.2- L'Afrique du nord ou l'impossible démocratisation***

Le nord de l'Afrique fortement marqué par des régimes militaro civil a beaucoup de mal à se démocratiser. Ces régimes dirigent d'une poigne de fer l'Etat, le multipartisme est toléré voire inexistant, le jeu démocratique s'il en existe un, est fortement biaisé comme en Algérie et en Tunisie. Au Maroc, la monarchie tient les rennes du pouvoir et de temps à autres, fait des ouvertures à l'opposition.

En Egypte et en Libye, le pouvoir garde des allures de monarchie absolue dans lequel aucune ouverture démocratique n'est possible.

L'état des lieux de la démocratie africaine démontre que l'Afrique a encore beaucoup de chemin à parcourir dans cette voie. L'alternance, l'un des principes de la démocratie vit des heures difficiles avec les tentatives de modifications et les modifications constitutionnelles (Cf. tableau ci-dessous). La bonne gouvernance gage d'un développement politique et économique est quasi inexistante

Tableau n°1 : **Modifications et tentatives de modification constitutionnelle en Afrique**

<b>Pays</b>	<b>Date</b>	<b>Auteur</b>	<b>Modifications &amp; tentatives de modification</b>
Algérie	2008	Abdelaziz Bouteflika	amendement constitutionnel
Burkina Faso	2000	Blaise Compaoré	La Constitution de 1991 est amendée
C a m e - roun	2008	Paul Biya	l'Assemblée nationale a supprimé toute limitation du nombre de mandats
Gabon	2008	Omar Bongo	La Constitution est modifiée
Namibie	1999	Sam Nujoma	La Constitution est amendée
Niger	2009	Mamadou Tandja	référendum portant sur l'instauration d'une nouvelle Constitution
Nigeria	2006	Olusegun Obasanjo	La tentative de modifier la Constitution a été bloquée par le Parlement
Ouganda	2005	Yoweri Museveni	La Constitution de 1995 est modifiée
Tchad	2005	Idriss Deby	La Constitution adoptée en 1996 est modifiée en
Togo	2002	Gnassingbé Eyadéma	La limitation des mandats a été supprimée

Tunisie	1988	Zine el-Abidine Ben Ali	La Constitution est amendée
	1998		un nouvel amendement lui permet d'effectuer trois mandats consécutifs
	2002		la limitation des mandats est abolie et l'âge limite est allongé à 75 ans
Zambie	2001	Frederick Chiluba	<b>En 2001, il tente de modifier les lois pour pouvoir briguer un troisième mandat mais échoue.</b>

Source : Assanvo Mian N. réalisé à partir des données de RFI

De plus en plus, les pouvoirs politiques en place remettent en cause les faibles avancées démocratiques avec leur volonté de créer des dynasties sous un manteau de démocratie, l'accession à la magistrature suprême étant désormais une question d'héritage familial. Ce constat est symptomatique de la crise de la démocratie en Afrique. L'occident n'est pas étranger à cette dérive car il voit dans le continent noir un immense réservoir de richesses naturelles et énergétiques dont la maîtrise présuppose le contrôle de l'appareil d'Etat à travers des pions présélectionnés. Les difficultés d'exercice de la démocratie en Afrique trouvent, selon notre analyse, leur origine dans l'intérêt que suscite cette partie du monde dans les milieux occidentaux autorisés. La mise en œuvre de la déstabilisation est proportionnelle au défi à relever aussi ne lésinent-ils pas dans le choix des instruments.

## II- LES MOTIVATIONS ET LE MODE OPERATOIRE DES ETATS IMPERIALISTES OCCIDENTAUX

### II.1- Les motivations des impérialistes

Les motivations des impérialistes dans leur combat contre la démocratisation de l'Afrique, sont d'ordre économique. En effet, l'accaparement des ressources naturelles et la création d'un marché poussent les impérialistes occidentaux à décourager toute velléité de démocratisation

#### ***II.1.1- La ruée vers les sources de matières premières***

Pour avoir un accès facile aux sources d'énergie et aux matières premières vitales pour la croissance et la prospérité des sociétés industrielles confirmées, il faut une Afrique déstabilisée, sans Etats forts susceptibles d'imposer des règles de conduite aux forces et puissances étrangères notamment aux sociétés transnationales, avides de ses prodigieuses ressources naturelles. Comme aux débuts du capitalisme concurrentiel, il s'agit de ramener le continent noir à l'état de sociétés acéphales pour permettre aux compagnies multinationales capitalistes d'exploiter à moindres coûts les matières premières qui leur sont indispensables.

Les ex-colonies françaises d'Afrique, par exemple, constituent une source privilégiée d'approvisionnement en matières premières agricoles ou énergétiques: le pétrole

du Gabon pour ELF ; l'arachide du Sénégal pour LESIEUR ; et pendant longtemps, le coton du Tchad pour BOUSSAC ou le fer de Mauritanie pour USINOR et de plus en plus, l'uranium du Niger pour AREVA, le café et le cacao de Côte d'Ivoire.

Depuis peu, les occidentaux s'intéressent également à la terre comme c'est le cas à Madagascar : C'est la fameuse affaire DAEWOO. Le géant sud-coréen DAEWOO Logistics a annoncé la signature d'un contrat de « location » de 1,300 millions d'hectares de terres arables pour 99 ans, en vue de la culture de maïs et de palmiers. Les détails du contrat sont très préoccupants :

La surface louée représente l'équivalent de la moitié des terres arables à Madagascar.

DAEWOO plantera du maïs sur 1 million d'hectares dans la zone Ouest et du palmier à huile à l'Est sur 300 000 hectares. Les semences de palmiers seront importées d'Indonésie et du Costa Rica, celle de maïs des Etats-Unis<sup>17</sup>. La récolte brute sera envoyée en Corée du Sud.

L'accord ne prévoit pas de versement d'argent à l'Etat malgache, les investissements (6 milliards de \$ sur 25 ans) dans les infrastructures nécessaires à la mise en place du projet tiendraient lieu de « prix de location ». DAEWOO Logistics utiliserait essentiellement de la main d'oeuvre sud-africaine selon le Financial Times cité par l'AFP<sup>18</sup>. Comment accepter cette absurdité ? Madagascar, l'un des pays les plus pauvres du globe n'a pas assez de ressources pour nourrir sa population, mais suffisamment pour envoyer de l'huile de palme qui sera convertie en biocarburant pour la Corée du Sud ?

En République Démocratique du Congo (RDC), nous voyons comment l'intérêt des impérialistes pour les ressources naturelles de l'Afrique les poussent à encourager le déclenchement de guerre. La guerre de l'Est est, en effet, une guerre économique. Les rapports des experts de l'ONU sur le pillage des ressources naturelles du Congo l'ont réaffirmé.

Tous les rapports qui ont suivi, font exactement ce constat selon lequel les multinationales et les Occidentaux, à la recherche des matières premières dont le coltan, avaient décidé de faire cette guerre. Ils ont cherché les acteurs et ont pris le Rwanda et l'Ouganda comme mercenaires.

Ils ont monté les *Banyamulenge*<sup>19</sup> contre les autres tribus du Kivu. En janvier 2009, M. Sarkozy a même demandé que les populations du Congo acceptent de partager les richesses avec leurs voisins. Mais, le travail est confié aux multinationales qui pillent les ressources. La guerre devient alors du business. La MONUC<sup>20</sup>, présente pour instaurer la paix, ne fait que compter le nombre de civils tués. Par ailleurs, les

---

17 "Le Monde" du 20 novembre 2008

18 Agence Française de Presse

19 Hutu congolais

20 Littéralement, Mission des Nations Unies au Congo

décisions viennent de l'extérieur. Et plus grave, maintenant, avec la complicité des nationaux civils et militaires.

### **II.1.2- L'attrait du marché africain**

Il est de bon ton de relativiser l'intérêt économique de la France pour l'Afrique, mais la réalité des chiffres démontre le contraire. Les échanges économiques en 2008 s'élevaient à plus 52 milliards d'euros. Le Conseil Français des Investisseurs en Afrique annonce 40 milliards d'euros de chiffre d'affaire pour les 80 entreprises adhérentes à cet organisme. Les principaux secteurs économiques (logistiques, le bâtiment, les transports, eau, télécom...) sont aux mains des filiales françaises. En bref, comme le résumait en avril 2008 sur le site *L'internationalmagazine.com*, le patronat français et les financiers anglophones : « *L'Afrique reste très rentable* ».

Mais l'impérialisme français est confronté directement à la concurrence des autres impérialismes. Les Chinois tout d'abord : la valeur des échanges passe de 817 millions de dollars en 1997 à 10 milliards en 2000 pour dépasser les 100 milliards en 2008. La courbe est identique pour l'Inde : en 1991 les échanges commerciaux étaient de 967 millions de dollars pour culminer à 35 milliards en 2008. Il est vraisemblable que ce volume augmente peu car l'économie indienne est beaucoup moins tournée vers l'exportation contrairement à sa voisine asiatique.

A cela s'ajoute la volonté des États-Unis de diversifier leurs sources d'approvisionnement, notamment en pétrole. Les pays visités par Hillary Clinton comme l'Angola et le Nigeria montrent l'importance de cette voie considérée comme un des éléments de la sécurisation énergétique du pays. Cette volonté états-unienne est, pour la France, une réelle menace. Le seul avantage concurrentiel de la France – pour parler comme les économistes libéraux – réside justement dans les réseaux néocolonialistes qui ont construit un système simple mais efficace : les dirigeants africains favorisent les entreprises françaises qui, à leur tour, les subventionnent. Le « plus » réside dans la protection politique et parfois militaire de la France. En d'autres termes, faire des affaires avec les entreprises françaises c'est la garantie de s'enrichir, mais c'est aussi la garantie de rester au pouvoir ou de le conquérir !

## **II.2- Le mode opératoire des puissances impérialistes**

### **II.2.1- La destruction des économies nationales africaines : l'action des institutions financières internationales (FMI, BM, OMC)**

L'Organisation Mondiale du Commerce (OMC), née de l'évolution de l'Accord Général sur les tarifs douaniers et le commerce (G A T T), fondée en 1965, s'inscrit dans la même orientation qui, bien sûr, s'impose d'autant plus aisément que les pays concernés sont, comme en Afrique, extrêmement fragiles. Aussi, la « *recolonisation civile* » s'y est-elle opérée avec une particulière visibilité. P.F. Tamares estime que « *les multinationales y agissent de plus en plus sans contrepoids politiques, si bien*

*que les Etats africains se trouvent de plus en plus fragilisés par le Fonds Monétaire International (F.M.I.) et la Banque Mondiale (B.M.), d'un côté, et par les multinationales de l'autre. »* Le CADTM confirma cette opinion et ajoute que, du fait de la dette extérieure publique et avec la complicité de dirigeants locaux (« élite » que l'on appelait jadis la bourgeoisie « comprador »), « des Etats n'assurent plus à leurs peuples la satisfaction des besoins fondamentaux alors que les ressources naturelles sont pillées ou bradées à de puissantes multinationales. » On notera que, depuis quelques temps, la Chine se fait forte d'apporter une aide véritable aux pays africains.

Le sénateur socialiste Pierre Galand écrivait dans «Le Soir» du 28.09.2006 : « *Toutes les régions du monde qui ont appliqué les politiques d'ajustement préconisées par le F.M.I. et la B.M. (austérité, privatisation, libéralisation) ont enregistré une augmentation de la pauvreté absolue durant les années 90* ». En Afrique, - subsaharienne, on compte 74 millions d'indigents supplémentaires. A titre de comparaison, ils sont 20 millions dans l'ancien « bloc soviétique ».

On ne s'étonnera donc pas de l'avis exprimé dans «Le Soir» du 18/10/06 par l'ancien ministre des Finances argentin, Roberto Lavagna : « *Le problème du F.M.I., c'est qu'il ne s'agit plus d'une institution représentant des pays, mais que ce sont les acteurs du système financier qui contrôlent pour mieux protéger leurs intérêts et ceux des bailleurs de fonds. Il faut se libérer du F.M.I., car, en appliquant sa propre logique financière, il en arrive à détruire la production nationale, avec d'énormes dégâts sociaux* ». On reconnaît dans cette opinion un des principaux motifs pour lesquels plusieurs pays d'Amérique latine contestent de plus en plus, sous des formes diverses, la lourde tutelle des Etats-Unis et en sont même arrivés récemment à mettre le F.M.I. en difficultés.

## **II.2.2- Le "sabotage" de la démocratisation**

Obstacle à leur volonté de perpétuer la traditionnelle relation de dominant à dominés, la démocratisation apparaît comme un système impropre à l'Afrique. Usant de stratagème des plus élaboré, les impérialistes vont miner la démocratisation naissante à travers plusieurs actions qu'il serait bon d'énumérer ici.

### **II.2.2.1- Promotion de la dictature et de la mal gouvernance**

Dans la zone d'influence française, ce système repose, au plan politique, sur le contrôle étroit des appareils d'État autochtones, assuré par les liens étroits entretenus avec le personnel dirigeant, militaire et politique, sous la protection de troupes occidentales plus particulièrement françaises toujours présentes dans les endroits stratégiques et, sur le plan économique, sur le maintien d'une « zone CFA » (sigle qui, après avoir signifié Colonies Françaises d'Afrique, a été « décolonisé » en Communauté Financière Africaine). Le protectorat politique implique le soutien garanti aux dirigeants de ces pays, fussent-ils d'infâmes dictateurs, contre leurs propres peuples en contrepartie de la protection des intérêts français face à la concurrence américaine,



chinoise, japonaise, anglaise, allemande, etc : c'est ce que les historiens ont appelé la Françafrique alimentée par les réseaux Foccard<sup>21</sup>.

Ce système de perpétuation de l'influence française dans les choix politiques des anciennes colonies françaises s'illustra en Guinée-Conakry avec le sabotage de l'économie sous Sékou Touré, au Gabon avec l'organisation de la succession en douceur de Léon Mba alors malade<sup>22</sup>. Mais également en Centrafrique avec l'arrivée au pouvoir et l'éviction de Jean Bédel Bokassa<sup>23</sup>.

### II.2.2.2- Les coups d'Etat<sup>24</sup>

Ce mode de déstabilisation de la démocratisation a été très utilisé par l'impérialisme occidental vu la fréquence des coups d'Etat en Afrique.

En ce qui concerne les coups d'État, deux périodes sont à distinguer, celle allant de 1952 à 1989, année marquant le début des processus de démocratisation, et celle de 1989 à nos jours. Cinquante-trois coups d'État ont été enregistrés durant la première période, contre 20 durant la seconde. Ici aussi, deux grandes zones existent : l'océan indien, Seychelles et Comores notamment, le dernier cité détenant le record avec 15 à 18 coups d'État depuis son indépendance, et l'Afrique de l'ouest (33 coups d'État).

Sur les 26 pays africains concernés par les 67 coups d'Etat, il y a en 16 qui ont été des colonies françaises ; soit 61.5% du total. Dans ces ex-colonies françaises sont survenus 45 coups d'Etat ; ce qui représente 67.2% de l'ensemble. Ainsi, plus de 6 coups d'Etat sur 10 survenus en Afrique depuis soixante ans impliquent des pays sous obédience française, particulièrement les pays subsahariens du « Pré Carré », de la

---

21 Du nom de Jacques Foccard, responsable de la cellule africaine de l'Elysée sous Charles De Gaulle et Georges Pompidou. Lire Jacques Foccard, *"Foccard parle, entretiens avec Philippe Gaillard, Fayard"* - Jeune Afrique (Tome I publié en 1995, Tome 2 publié en 1997)

22 Sous l'instigation de l'ancien colonisateur, Léon M'ba proposa et fit adopter une révision constitutionnelle créant un poste de vice président, dauphin constitutionnel du président de la République. Et tout naturellement, ce poste fut attribué à Albert -Bernard Bongo le choix de la France.

23 De 1966 à 1979, treize ans de règne sanglant, de détournements financiers à peine maquillés, en somme une « *dictature ordinaire* » menée par un soudard mégalomane et infantile. Pendant cette période, la France ne fera aucun commentaire sur le régime

24 Un coup d'État désigne un renversement du pouvoir par une personne investie d'une autorité, de façon illégale et souvent brutale. On le distingue d'une révolution en ce que celle-ci est populaire. Le terme français de « coup d'État », en référence au coup d'État du 18 brumaire, a été repris tel quel en anglais. Le mot putsch d'origine suisse allemande est équivalent et est communément utilisé en français, plus rarement en anglais qui utilise la formule française ou sa version abrégée, coup. Le terme putsch a été popularisé par les coups d'État manqués de 1920 et 1923 en Allemagne (putsch de Kapp et putsch de Munich). À partir de l'anglais, l'expression « coup d'État » est passé notamment en indonésien (kudeta) et en japonais (kūdetā). Quant au terme espagnol pronunciamiento, il désigne des soulèvements militaires qui ne prennent pas nécessairement la forme de coups d'État. Le golpe de Estado, quant à lui, traduit littéralement « coup d'État ». Dr KOUASSI Yao, « *Les coups d'État en Afrique : bilan et enseignements à tirer* » Décembre 2009, conférence publique prononcée à la salle des fêtes de l'Assemblée nationale et organisée par l'ONG Afrique Nouvelle.

« France-Afrique <sup>25</sup> ». Or, presque tous ces pays ont signé des accords militaires avec la France ; plusieurs parmi eux accueillant des bases militaires françaises sensées les protéger des agressions armées : ce dispositif révèle ainsi sa fonction véritable de fauteur de violences politiques en Afrique, sous couvert d'« accords secrets de défense » des usurpateurs locaux que la France coopte et protège au pouvoir (voir tableau ci-dessous).

Tableau comparatif des coups d'Etat par affiliation coloniale

EX COLONIES	ETATS	DATE	NOMBRE	TOTAL
FRANÇAISES	Togo		1	45
	Tunisie		1	
	Côte d'Ivoire		1	
	Madagascar		1	
	Rwanda		1	
	Algérie		2	
	Zaïre (1)		2	
	Mali		2	
	Guinée Conakry		2	
	Congo		3	
	Tchad		3	
	Burundi		4	
	Centrafrique		4	
	Niger		4	
	Mauritanie		4	
	Burkina Faso		5	
RFI Comores		5		
ANGLAISES	Egypte		1	13
	Nigéria		3	
	Ouganda		4	
	Soudan		5	

---

25 C'est un complexe franco-africain, un système tentaculaire, ni tout à fait français, ni tout à fait africain, dont le centre de commandement se situe à Paris, à la cellule africaine de l'Élysée, et dont les pseudopodes s'étendent en Afrique. François-Xavier Verschave, **La Françafrique, le plus long scandale de la République**, Stock, 1998 ; **La politique africaine de la France, un « domaine réservé » opaque et anti-démocratique**, 22 mars 2010 par **Survie**

ESPAGNO- LES & POR- TUGAISES	Guinée Equatoriale		1	3
	Guinée Bis-sau		2	
AUCUNE	Libéria		2	5
	Ethiopie		3	
ITALIENNE	Libye		1	1
TOTAL				67

Source : Assanvo Mian Newson

Tableau : Pourcentage des coups d'Etat par décennie

DECENIES	NOMBRE	POURCENTAGE
1950	2	3 %
1960	12	17.9 %
1970	18	26.9 %
1980	17	25.4 %
1990	12	17.9 %
2000	06	08.9 %

Source : Assanvo Mian Newson

Tableau : Quelques coups d'Etat en Afrique de 1997 à 2009

Pays	Date	Déroulement
Mauritanie:	6 août 2008	Sidi Ould Cheikh Abdallahi, premier président démocratiquement élu, est renversé 15 mois plus tard par le général Mohamed Ould Abdel Aziz
Guinée-Bissau	7 mai 1999	Joao Bernardo Vieira renversé par une junte en rébellion depuis 1998 dirigée par le général Ansumane Mané
Guinée	23 décembre 2008	L'armée fait un putsch le lendemain de la mort du président Conte
Sierra Leone	25 mai 1997	Le président Ahmad Tejan Kabbah renversé par une junte dirigée par Johnny Paul Koroma. Rétabli dans ses fonctions en 1998 après une intervention d'une force ouest-africaine.
Côte d'Ivoire	24 décembre 1999	Une mutinerie de soldats se transforme en coup d'Etat, le premier du pays. Le général Robert Gueï annonce la destitution du président Henri Konan Bédié et la mise en place d'une junte.
Niger	9 avril 1999	Ibrahim Baré Maïnassara tué par des éléments de la garde présidentielle, dirigée par Daouda Mallam Wanké.

Sao Tomé et principes	16 juil 2003	Bref coup d'Etat dirigé par le major Fernando Pereira en l'absence du président Fradique de Menezes. Grâce à une médiation internationale, celui-ci reprend ses fonctions le 23.
Centrafrique	15 mars 2003	Ange-Félix Patassé, au pouvoir depuis 1993, renversé par le général François Bozizé, entré en rébellion fin 2001
Zaïre	17 mai 1997	Laurent-Désiré Kabila, à la tête d'une rébellion depuis huit mois, s'autoproclame chef de l'Etat. Le Zaïre, dirigé depuis près de 32 ans par Mobutu Sese Seko, devient la République démocratique du Congo. Le 16 janvier 2001, Kabila est assassiné par un de ses gardes du corps. Son fils, Joseph Kabila, lui succède.
Burundi	25 juillet 1996	Un coup d'Etat porte au pouvoir Pierre Buyoya après la destitution de Sylvestre Ntibantunganya
Comores	28 sept 1995	Des mercenaires dirigés par Bob Denard renversent le régime de Saïd Mohamed Djohar. Une intervention militaire française met fin au coup d'Etat
Madagascar	J a n v i e r 2009	Le président malgache Marc Ravalomanana a démissionné mardi et transféré ses pouvoirs à «un directoire militaire». Le chef de l'opposition Andry Rajoelina était dans les bureaux de la présidence dans le centre de la ville depuis ce mardi matin, suivi par de nombreux partisans et salué par les militaires qui avaient pris d'assaut lundi soir les locaux de la présidence pour «précipiter le départ» de Marc Ravalomanana, dont l'opposition réclame désormais l'arrestation.

Source : Assanvo Mian Newson

### II.2.2.3- Le leurre de la Baule<sup>26</sup>

*« ...Je le répète, la France n'entend pas intervenir dans les affaires intérieures des Etats africains amis. Elle dit son mot, elle entend poursuivre son œuvre d'aide, d'amitié et de solidarité. Elle n'entend pas soumettre à la question, elle n'entend pas abandonner quelque pays d'Afrique que ce soit. Ce plus de liberté, ce ne sont pas simplement les Etats qui peuvent le faire, ce sont les citoyens : il faut donc prendre leur avis ; et ce ne sont pas simplement les puissances publiques qui peuvent agir, ce sont aussi les organisations non gouvernementales qui souvent connaissent mieux le terrain, qui en épousent les difficultés, qui savent comment panser les plaies.*

<sup>26</sup> Ville française ayant accueillie le 16<sup>ème</sup> sommet franco-africain du 19 au 21 juin 1990. Au cours de cette rencontre, François Mitterrand, Président de la République française prononça une allocution de sur la situation économique de l'Afrique, les possibilités d'aide des pays les plus riches et la position française en matière de coopération et d'aide financière

*- Nous ne voulons pas intervenir dans les affaires intérieures. Pour nous, cette forme subtile de colonialisme qui consisterait à faire la leçon en permanence aux Etats africains et à ceux qui les dirigent, c'est une forme de colonialisme aussi perverse que toute autre. Ce serait considérer qu'il y a des peuples supérieurs, qui disposent de la vérité, et d'autres qui n'en seraient pas capables, alors que je connais les efforts de tant de dirigeants qui aiment leur peuple et qui entendent le servir même si ce n'est pas de la même façon que sur les rives de la Seine ou de la Tamise... »<sup>27</sup>.*

Contrairement aux décisions issues de cette rencontre entre la France et ses ex-colonies, la politique française des pré-carrés est loin d'avoir disparu. C'est ainsi que la politique française en Afrique agit sur deux fronts : préserver le personnel politique acquis aux intérêts de la France et encourager la déstabilisation de ceux qui ont une quelconque velléité d'autonomie vis-à-vis des exigences de l'ancienne puissance coloniale. Les crises récentes qui secouent l'Afrique francophone témoignent de cette situation.

Le Niger vient de passer un accord avec AREVA pour l'exploitation d'Imouraren, la plus grande mine d'uranium. En contrepartie, le président nigérien Mamadou TANJA peut dissoudre l'Assemblée nationale puis le Conseil constitutionnel, interdire les manifestations, réviser la Constitution par un vote truqué frôlant les 98 % et emprisonner les opposants. La France se contente d'appeler ...à la « retenue ».

Au Congo Brazzaville, un des fiefs de TOTAL et BOLLORE, les élections ont eu lieu le 12 juillet. Quelques mois avant, le 28 mars Sarkozy déclarait : « grâce au Président Denis SASSOU NGUESSO, le Congo a retrouvé la stabilité et la sécurité ». Après ce soutien officiel, des députés UMP<sup>28</sup> se sont transformés en observateurs électoraux et ont affirmé que les conditions d'élection étaient bonnes, légitimant les 78.6% de voix recueillies par NGUESSO. Ils sont allés jusqu'à protester contre le « néo-colonialisme » du représentant de l'Union européenne, Miguel Amado, qui doutait de la sincérité du scrutin.

A Madagascar, la France soutient l'homme d'affaire Andry RAJOELINA qui a fomenté un coup d'État contre l'autre homme d'affaire Marc RAVALOMANANA qui avait développé une politique plus indépendante que ses prédécesseurs. Ce soutien à Andry RAJOELINA se double d'un soutien à la mouvance plus indépendante de Didier RATSIRAKA.

En Mauritanie, après avoir officiellement condamné le coup d'Etat<sup>29</sup> qui a démis le président élu, Sarkozy l'a justifié, pour ensuite soutenir, sans réserve, un processus électoral entaché de fraudes. Le but: faire entériner par la communauté internationale le fait accompli du putsch.

---

27 Extrait du Discours de F. Mitterrand à la Baule, [www.rfi.fr](http://www.rfi.fr).

28 Union pour la Majorité Présidentielle ; parti politique français fondé par Jacques Chirac et dont est issu Nicolas Sarkozy

29 2008-2010 : Dérives dictatoriales en Françafrique... 22 mars 2010 par Survie

Au Gabon, la plupart des candidats aux élections présidentielles, après la mort de Bongo, n'avaient jamais manifesté de volonté de rupture avec Paris. En toute logique, la France aurait dû respecter une totale neutralité. Et pourtant elle a défendu la candidature du fils Bongo, Ali. Et une fois proclamé vainqueur, Sarkozy s'est précipité pour le féliciter, alors que les preuves de fraudes s'accumulaient.

L'analyse détaillée de la relation impérialiste de la France vis-à-vis de l'Afrique montre que ces officines africaines restent un passage incontournable pour la défense des intérêts des multinationales françaises. Plus la concurrence s'aiguise et plus ces réseaux vont se resserrer et s'opposer frontalement aux exigences de démocratie des peuples africains. Car la démocratie risque de marginaliser un système construit depuis des années. En ce sens, **la politique de la France est l'obstacle majeur à la démocratie en Afrique**. Et les grandes décisions de la Baule ne sont qu'un leurre destiné à masquer une politique impérialiste française toujours très présente.

#### II.2.2.4- Les ingérences pseudo-démocratiques

La défense de la démocratie est devenue le slogan moderne brandi comme un étendard par les occidentaux pour s'inviter dans les affaires intérieures des Etats africains. Le droit d'ingérence démocratique est l'argument utilisé pour déstabiliser les Etats d'Afrique, il n'est en fait qu'un prétexte pour influencer la vie politique africaine à leur avantage.

A défaut de chefs d'Etat africains capables d'imposer à leurs peuples les conditions féroces d'exploitation exigées par la mondialisation fondée sur le libéralisme généralisé et le libre-échange, les nations industrielles avancées font « amies amies » avec des rebelles disposés à jouer leur jeu. Il s'en suit une situation de conflit civil qui sera alimentée par leurs actions souterraines.

C'est alors qu'elles interviennent dans le règlement de la crise qu'elles ont elles-mêmes suscitées. Sous prétexte de vouloir rétablir l'Etat de droit et la démocratie, les puissances impérialistes vont faire pression sur le régime en place pour obtenir des parts de marché ou conserver les monopoles que la démocratisation voulait briser.

Le Libéria, à la fin des années 80 sombra dans le chaos du fait de la rivalité impérialiste occidentale. La France par l'intermédiaire de chefs d'Etat africains acquis à sa cause, suscita et arma la rébellion du National Patriotic Liberation Front (NPLF) de Charles TAYLOR. Ce dernier, fort de ce soutien accéda au pouvoir au cours d'élections libres, transparentes et démocratiques en 1998, mais comme cela s'était produit avant lui, l'impérialisme anglo-américain suscita contre lui la rébellion des Libériens unis pour la réconciliation et la démocratie (LURD).

Entre temps, en Sierra Leone, les Anglo-américains firent tout leur possible pour s'opposer à la conquête du pouvoir par les rebelles du Revolutionary United Front (RUF) du caporal Foday SANKOH, entrés en guerre en 1991 avec le soutien actif du NPLF de Charles TAYLOR. Imposant en 1995 à Freetown Ahmad Tejan KABBAH comme président du pays à l'issue de pseudo-élections démocratiques, manipulant et les Nations-Unies et les Casques bleus, intervenant directement sur le terrain en

reconstituant et en encadrant une armée de supplétifs à leur service et en appuyant les actions militaires controversées des milices armées constituées par les chasseurs traditionnels Kamajors, les Anglo-américains ne cachèrent pas leur but de guerre : en finir avec les mauvais rebelles du RUF ennemis de leurs intérêts.

Le Congo-Kinshasa et les pays de la région des Grands Lacs africains offrent l'exemple des rébellions choyées par l'étranger dominateur pour des considérations géopolitiques insoupçonnées. Ainsi, de l'Alliance des forces démocratiques pour la libération du Congo (AFDL) qui porta Laurent-Désiré KABILA au pouvoir à Kinshasa en mai 1997 au Rassemblement démocratique du Congo (RDC) et au Mouvement de libération du Congo (MLC) y compris leurs rejetons, tous en guerre pour le changement du pouvoir à Kinshasa, les mouvements rebelles congolais sont de simples pions entre les mains des ordonnateurs de la politique africaine. Considérés comme de bons rebelles et courtisés par les maîtres du monde, ils se voient ouvrir grandes les portes des Nations-Unies et des chancelleries étrangères. Recherchés par la presse internationale, ils ont toutes les facilités pour diffuser leurs messages sur les ondes internationales. Parties à des traités avec des Etats constitués, leurs mouvements jouissent du statut de sujet de droit international. Collectivement au sein de l'Union européenne (UE) et individuellement en tant que dirigeant national de leur Etat, les gouvernants européens à l'instar de leurs homologues américains n'hésitent pas à négocier avec ces bons rebelles qui reçoivent d'eux des soutiens financiers et matériels considérables et de l'assistance technique en matière militaire

Ainsi, la réalité de la politique de déstabilisation organisée des sociétés africaines constituées ne fait l'ombre d'aucun doute. Contre les Etats et les mouvements animés par des dirigeants africains au nationalisme affirmé, la stratégie étrangère de domination consiste à opposer d'anciens rebelles assagis au pouvoir ou des nouveaux rebelles manipulables à satiété.

Ces ingérences pseudo-démocratiques, pour ne citer que celles-là, sont le reflet de la volonté impérialiste de l'occident français ou anglo-Américain. Elles constituent par conséquent, l'une des manifestations de la remise en cause des initiatives démocratiques africaines. Ces ingérences pseudo démocratiques, utilisant l'Organisation des Nations Unis (ONU) comme paravent, se réfugient derrière le masque du droit d'ingérence humanitaire ou l'intervention militaire légitime, ou autre expression dont l'impérialisme occidental seul a le secret.

### ► La mondialisation libérale: nouvel instrument de l'impérialisme occidental

La mondialisation néo-libérale apparaît comme le prolongement de la destruction entamée par les programmes du Fonds Monétaire International (FMI) et de la Banque Mondiale (BM). Fortement affaibli par ces injonctions des institutions de Bretton woods, les fondements des économies africaines échouent dans le panier des multinationales, véritable tête de pont de l'impérialisme occidental. « *Le processus de mondialisation n'est pas entièrement nouveau, en revanche le contexte dans lequel il*

*s'inscrit, de même que certaines de ses caractéristiques et la technologie connexe le sont. L'interdépendance internationale s'accroît tout comme une certaine intégration mondiale, dans certaines régions. Dans d'autres parties du globe, cependant, ce processus entraîne une désintégration et une fragmentation. »<sup>30</sup>*

## ► Un nouvel argument politique

Après les échecs des ajustements structurels et des conditionnalités politiques et l'insuccès des transitions démocratiques des années 90, le choc du séisme de la mondialisation n'a pas fini de traverser le champ de la politique africaine, au grand dam de petites économies nationales des Etats fragilisés, perturbés et déstabilisés. La grammaire de la politique internationale se définit paradigmatiquement en rapport avec l'économie de marché. Même si l'Afrique du 3<sup>ème</sup> millénaire ne se partage plus entre diverses puissances coloniales ou les blocs est-ouest, elle reste cependant soumise au contrôle des empires argentiers. Les dictateurs d'hier, jadis soutenus au grand désarroi des populations, sont abandonnés en faveur d'une nouvelle génération de politiciens marionnettes, capables de s'adapter au progrès idéologique, informatique, technologique et économique du moment. Dans la vision unilatérale de la superpuissance qui gouverne le monde, il n'y a plus de place même pour le non-aligné.

Dans cette configuration où le droit international se confond avec le droit américain, les crises africaines jouent les prolongations d'une indépendance confisquée. En même temps que le projet de la mondialisation a cessé de faire miroiter le meilleur des mondes aux yeux du Sud encore dominé par le poids d'un passé traumatisé (colonisation, dictature, dette publique...), les champions de la démocratie et garants des droits de l'homme continuent de soutenir les abus des politiciens africains pour protéger leurs intérêts économiques.

L'affaiblissement des gouvernements nationaux et l'élargissement à l'échelle mondiale des marchés libres et des innovations technologiques sans contre-pouvoirs pour les réglementer et introduire le principe de responsabilité sont deux facteurs qui ont contribué à marginaliser de grandes régions et d'importants groupes humains. Cette situation explique en partie la hausse du chômage, de la pauvreté, des inégalités et de l'aliénation. La criminalité, la toxicomanie, le terrorisme, la violence, les guerres civiles, les maladies et la destruction de l'environnement prennent des proportions planétaires. Dans la lutte que se livrent les concurrents internationaux, le capital, la technologie et les compétences supérieures prennent le pas sur les facteurs dont on peut le plus facilement se passer, c'est-à-dire la main-d'œuvre non spécialisée et l'environnement. Les entreprises réduisent leurs coûts; les travailleurs et la nature en subissent les conséquences. Le présent chapitre aborde les répercussions de ces tendances sur le mouvement international des idées, de la technologie, des entreprises (petites et grandes, nationales et multinationales, publiques et privées), de l'argent et des gens.

---

30 Paul Streeten, "Mondialisation : Menace ou bienfait ?" Bulletin du CRDI : bulletin@crdi.ca



## ► Instrument de domination géopolitique <sup>31</sup>

Considérée dès le début du capitalisme concurrentiel comme champ d'expansion des nations industrielles, l'Afrique se retrouve plus que jamais condamnée à servir d'appendice économique des sociétés industrielles avancées appartenant principalement à la communauté des peuples de souche européenne. A l'ère de l'économie mondialisée, ses potentialités naturelles et humaines ne cessent d'attirer les convoitises des pays industrialisés. Elles apparaissent vitales pour le maintien de la croissance économique mondiale et, dans l'empire-monde que la révolution des transports et des communications construit pour le compte des nations dominatrices, chaque peuple voire chaque continent se voit obligé de gré ou de force d'apporter ses ressources au grand banquet de la vie.

Principales promotrices assurées d'en être les grandes bénéficiaires, les vieilles puissances industrielles confirmées, notamment, les peuples de souche européenne conduits désormais par les occidentaux qui se font les chantres du libéralisme généralisé et du libre-échange qui sont les dogmes fondateurs de la mondialisation de l'économie. Avec des forces de production aux capacités décuplées par les progrès scientifiques et techniques et par les innovations technologiques, elles sont en mesure d'inonder le marché mondial des produits manufacturés à des prix concurrentiels. Grâce à l'énorme avance technique acquise sur les peuples des contrées peu développées et le grand écart de développement entre les pays de la Terre, les nations industrielles hissées au faite de la puissance économique à l'ombre du protectionnisme douanier peuvent se permettre d'exiger aujourd'hui le libre jeu de la concurrence entre les économies nationales et de chanter les bienfaits du libre-échange généralisé : un espace économique mondial unifié avec des règles qui s'imposent à tous, telle est la carte économique planétaire désormais voulue par les puissances industrielles avancées et garantie par l'Organisation mondiale du commerce (OMC).

Il n'empêche que cette nouvelle architecture économique mondiale est antagonique des ambitions de modernisation industrielle des pays peu développés. Elle leur est imposée de force. Lourdemment endettés auprès des institutions financières privées ou publiques des nations industrielles confirmées, les pays débiteurs n'avaient pas le choix : ou ils se soumettent sans rechigner aux diktats des créanciers, ou ces derniers, forts de leur bon droit de créanciers, les font plier de force. L'histoire est là pour montrer que les Etats créanciers n'hésitent pas à utiliser des sanctions économiques ou la force militaire pour faire plier les mauvais payeurs. Financièrement étranglée et économiquement exsangue, l'Afrique apparaît sans force et les mains liées au grand banquet de la vie et la géopolitique mondiale

Aujourd'hui l'initiative PPTTE tend à jouer le même rôle à savoir en échange de l'annulation de la dette des pays pauvres, les créanciers occidentaux contrôlent les choix politiques et économiques des Etats débiteurs.<sup>32</sup>

---

31 Atsutsé Kokouvi AGBOBLI est historien, journaliste et ancien Ministre du Togo. " Afrique : les bons et les mauvais serviteurs de l'Occident" *Afrique Education* 05/03/2002) N° du 1 au 15 mars 2002.

32 PPTTE Pays pauvres Très Endettés.

## CONCLUSION

Les occidentaux s'évertuent à préserver leur contrôle sur les Etats africains. N'ayant pu éviter la vague de démocratisation des années 90, ils ont infiltré le mouvement, le vidant parfois de sa substance. C'est ainsi que les espoirs nés de la chute du mur de Berlin ont été de courte durée en Afrique. Les anciennes colonies françaises sont pratiquement revenues à la situation de parti unique avec une opposition de nom, pratiquement aucune alternance ou une succession familiale et une gouvernance désastreuse. La démocratie apparaît ainsi comme une réalité fictive, un leurre tenace.

La raison ne peut se réduire à la difficulté pour les Africains d'accepter les règles de la démocratie comme l'affirment certains. Au regard de notre démonstration, le principal obstacle à la démocratisation de l'Afrique au sud du Sahara est extérieur au continent ; il provient des résurgences de l'impérialisme occidentale. Tout porte à croire que l'occident rechigne à voir l'Afrique se démocratiser. Aussi use-t-elle de moyens divers pour retarder voire empêcher la démocratisation.

Pourquoi ont-ils si peur que la démocratie véritable s'installe en Afrique ? Sans aucun doute parce que la démocratisation/la démocratie est pour les Etats en développement, en particulier ceux d'Afrique, un puissant instrument d'indépendance totale et de prise de conscience de ses potentialités économiques et humaines. Ce qui supposerait de facto, la fin de la tutelle embarrassante de l'occident et l'égalité dans les relations internationales qui ne sera plus alors un vœu pieux<sup>33</sup>.

### Bibliographie

- AMIN Samir. *L'Accumulation à l'Echelle Mondiale* (Editions Anthropos, 1971); Eng. translation, *Accumulation on a World Scale* (Monthly Review Press, New York, 1975).
- AMIN Samir *Le Développement Inégal* (Editions de Minuit, Paris, 1975); Eng. translation, *Unequal Development* (Harvester Press, Hassocks, 1976).
- AMIN, Samir, and others. *L'Agriculture et le Capitalisme en Afrique* (Editions Anthropos - IDEP, 1975).
- AMIN, Samir, Alexandre Faire and Daniel Malkin. *L'Avenir Industriel de l'Afrique*. (Editions Harmattan - ACCT, 1980).
- AMIN, S. *Neo-colonialism in West Africa* (Penguin, Harmondsworth, 1973)
- MASSIAH, G. *le Monde-Diplomatique*, Mai 2003, pp. 22-23.
- LUMEMBU, Albet Kasanda «*La mondialisation et la résistance culturelle en Afrique, du vertige d'une utopie à la tentation du réalisme*» dans *ALTERNATIVE SUD*, Vol. 7, Mars 2000, 3, pp. 31-45.
- BALANDIER, G. *Sociologie Actuelle de l'Afrique Noire* (Editions PUF, 1955).
- BENOT, Y. *Idéologies des Indépendances Africaines* Editions Maspero, Paris, 1969.
- BRUGNICOURT, J. *Les Marginaux de l'Economie Moderne dans le Sahel* Sahel Hebdo, 1975.
- CABRAL, A. *Unité et Lutte* (Maspero, Paris, 1975); Eng. translation, *Unity and Struggle* (London, 1980).
- Cahiers du C.E.S. *L'Afrique Recolonisée* (C.C.E.S., 1966).

---

33 Ces questions feront l'objet d'une production scientifique ultérieure

- CHENERY, H., and others. *Redistribution with Growth* (Oxford University Press, London, 1977).
- COLLINS, J. and Frances Moore Lappe. *L'Industrie de la Faim* (Editions de l'Étincelle, 1977).
- Comité Catholique. *Contre la Faim et pour le Développement* (1979).
- Comité Information, Sahel. *Qui se Nourrit de la Famine en Afrique?* (Editions Maspero, 1974).
- COQUERY-VIDROVITCH, C. 'L'Afrique et la Crise de 1930', Colloquium at the University of Paris VII, 9-10 April 1976.
- COQUERY-VIDROVITCH, C. *De l'Impérialisme Ancien à l'Impérialisme Moderne: l'Avatar Colonial*, in IDEP Reproduction/243.
- Critique de l'Economie Politique*, no. 15, *Paysannerie et Réformes Agraires* (Editions Maspero).
- DERRIENNIC H.. *Famines et Domination en Afrique Noire*. (Editions Harmattan, 1977).
- Diagne, P. *Pour l'Unité Ouest-Africaine: Micro-Etats et Intégration Economique* (Editions Anthropos, 1972).
- DUMONT R. *L'Afrique Noire est Mal Partie* (Editions du Seuil, Paris, 1969); Eng. translation, *False Start in Africa*
- DUMONT R. *Paysanneries aux Abois* (Editions du Seuil, Paris, 1972).
- DUMONT, R. *La Croissance de la Famine* (Editions du Seuil, Paris, 1981). *Economie Rurale en Chine*. Peking Publishing House, January, 1976.
- ENGELS, F. *L'Origine de la Famille, de la Propriété Privée et de l'Etat* (Editions Sociales, 1966); Eng. edition, *The Origin of the Family, Private Property and the State* (Progress Publishers, Moscow, 1969).
- FABRE, R. *Economie du Développement* (C.E.S.D., Paris, 1967).
- FAURE C. 'Sur les Formes de Domination du Capital,' Department of Political Economy, University of Paris VIII, Vincennes.
- FEDER, E. 'Macnamara's Little Green Revolution,' *Economic and Political Weekly*, April 1976.
- Food and Agriculture Organization of the UN. Series of documents.
- FOUNOU, B. T. 'Marché reel et marché formel de la force de travail', *La Pensée*, August-September 1974.
- FOUNOU, B. T. 'L'approche par les besoins essentiels, une théorie nouvelle de Développement pour la décennie 80?', *Africa Development*, 1980.
- FOUNOU, B. T. *Fondements de l'Economie de Traite au Sénégal* (Editions Silex, 1981).
- LENIN, V.I. *Imperialism: the Highest Stage of Capitalism* (1917).
- MARX, K. *A Contribution to the Critique of Political Economy* (Lawrence and Wishart, London, 1971).
- NKRUMAH, K. *Africa Must Unite* (Heinemann, London, 1963).
- NKRUMAH, K. *Neocolonialism, the Highest Stage of Imperialism* (Heinemann, London, 1965).
- NKRUMAH, K. *The Class Struggle in Africa* (1970).
- Olivier, J.P. *Afrique, qui exploite qui?*, *Temps Modernes*, May-June 1975.
- Provent, A., and F. de Ravignan. *Le Nouvel Ordre de la Faim* (Editions du Seuil, Paris, 1977).
- REY, P.-P. 'Le Transfert de Surtravail de la Paysannerie vers le Capitalisme: répose à l'article de James Becker, «On the Monopoly Theory of Monopoly Capitalism, « ' in *Science and Society*, 1970.
- SURET-CANALE, J. *Afrique Noire: l'Ere Coloniale* (Editions Sociales, Paris, 1971); Eng. translation, *French Colonialism in Tropical Africa, 1900-1945* (New York, 1971).

- SURET-CANALE J. *Afrique Noire: de la Décolonisation aux Indépendances* (Editions Sociales, Paris, 1972).
- SURET-CANALE J. *Afrique Noire, Géographie, Civilisation, Histoire* (Editions Sociales, Paris, 1973).
- U.N.R.I.S.D. *Système Alimentaire et Société*. (Geneva).
- ELUNGU pene ELUNGU A, «*La mondialisation vue du Sud*», in NYEME TESE J.-A. (Ed), *La mondialisation vue du Sud. Une approche multidisciplinaire*, Kananga : Editions Universitaires du Kasayi, 2000, p.119.
- MEDARD J.-F. «*L'Etat patrimonialisé*» dans *POLITIQUE AFRICAINE*, No.39, Paris, Karthala, septembre 1990, pp. 25-36.
- RAMONET I., «*Le nouveau visage du monde*» dans *le Monde diplomatique*, Avril 2002 ;
- MUDIMBE V.Y., *The invention of Africa*. London : James Currey, 1988.
- RAMONET I. «*Néo-impérialisme*» dans *Le Monde Diplomatique*, Mai 2003, p. 1.
- MBONIMPA M. *La "Pax Americana" en Afrique des Grands Lacs*. Québec, Vent d'Ouest, 2000,
- «*L'Africain*» *Revue des étudiants africains en Belgique*. n°.200, Juillet, 2001 : [www.echonyc.com](http://www.echonyc.com) consulté le 12/08/2003.
- VILLERS G. de, «*Les crises chroniques et leurs causes: le cas du Zaïre*», p. 205.